







LES VOILES d'OCCITANIE

Course habitables en équipages de grade 5B

PORT LEUCATE

Samedi 12 et dimanche 13 avril 2025

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régate est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** sous l'égide de la FFV, des CDV 11 et 66. Elle est aussi la 2^e étape du Trophée du Parc Marin.

1) REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles de course à la voile 2025/2028 (RCV)
- Le règlement de la classe Osiris Habitable
- Les instructions de course et leur annexe
- Les règles pour l'équipement des voiliers
- Les prescriptions de FFV
- Le présent avis de course
- Les instructions de course et leur annexe

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240)..

2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité.

3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3 et R4 du Handicap OSIRIS et aux multicoques habitables de la jauge MULTI 2000, avec certificat de jauge en cours de validité.

Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFV.

Les licences annuelles FFV peuvent être commandées et réglées en ligne sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régate.

Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été commandées sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régate.

4) INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 25 € par bateau, sauf pour les bateaux ayant acquitté le Pack Skipper du YCPL.

L'inscription se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr.. Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régate.

5) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses sont celles de la FFV. Les annexes sont affichées au local du YCPL. Elles sont téléchargeables sur le site www.ycpl.fr la semaine précédant la régate.

6) PROGRAMME

Si les conditions météo le permettent, la 1ère journée sera consacrée à un parcours côtier, le deuxième jour à des parcours construits

Vendredi 11 avril :

- o 19h00 : Accueil au club house du YCPL
- 20h00 : Apéritif au club et dégustation d'huitres de Leucate

Samedi 12 avril :

- 10h00 : Accueil café au club house du YCPL
- 10h30: Briefing au Club. Un briefing sur l'eau en VHF sera refait si des bateaux étaient en transfert de leur port vers la zone de départ.
- 11h00 : Mise à disposition du comité de course, courses à suivre
- 18h conférence du Parc Naturel Marin
- o 20h00 : Soirée des équipages

Dimanche 13 avril :

- o 8h30 : Accueil café au club house du YCPL
- o 9h00 : Briefing
- 10h00: Mise à disposition sur l'eau, courses à suivre
- o A partir de 17h : remise des prix au YCPL

7) PARCOURS

Parcours côtier et parcours construits décrits en Annexe des Instructions de Course.

8) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port : 7 jours avant et 7 jours après la régate.

Prendre contact avec la Capitainerie : 04 68 40 91 24

9) PRIX

A la discrétion des organisateurs

10) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail: president@ycpl.fr - 06 87 60 64 27